

Hôpitaux vecteurs d'étalement urbain

Chronique du 15 novembre 2023

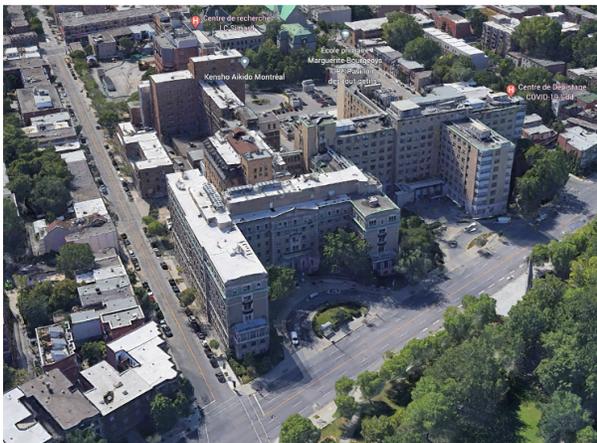
La construction du nouvel hôpital Vaudreuil-Soulanges, localisé en plein champs, au croisement de deux autoroutes, est en cours depuis le début de l'année. À Gatineau, un débat est en cours quant à la localisation d'un nouvel hôpital, les acteurs locaux souhaitant qu'il soit construit au centre-ville, le ministère de la Santé préférant qu'il le soit en périphérie de la ville.

Je saisis l'occasion de ces deux dossiers pour montrer comment les grands équipements collectifs, ici les hôpitaux, peuvent être, ou non, des vecteurs d'étalement urbain.

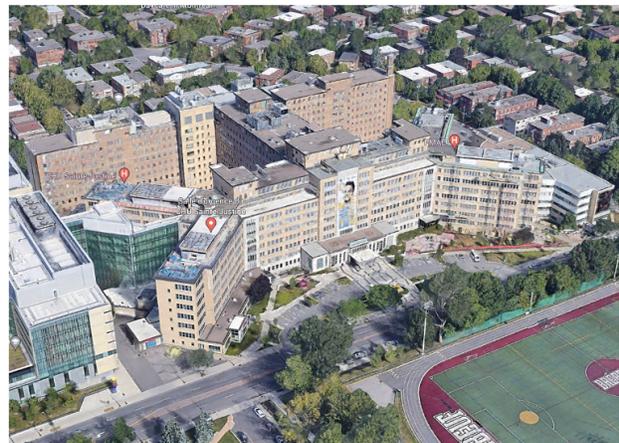
Éloge du pré-urbanisme

Me fondant sur l'extraordinaire qualité d'aménagement de nos villes et villages jusqu'au tournant des années 1960, les auditeurs m'ont souvent entendu dire à cette antenne que l'on a parfaitement su faire de l'urbanisme... jusqu'à ce que les urbanistes professionnels s'en mêlent.

Ce constat de la qualité du pré-urbanisme vaut pour les hôpitaux, comme le démontrent les deux exemples de Notre-Dame et Sainte-Justine. Ces hôpitaux, comme pratiquement tout autre hôpital au Québec de l'époque, s'inscrivaient dans la trame de la ville.



Hôpital Notre-Dame



Hôpital Sainte-Justine

Le nouvel idéal de modernité

Puis vinrent les années 1960 et 1970. Fiers de leur toute fraîche autorité professionnelle, la première génération des urbanistes québécois proposèrent une nouvelle définition de la rue commerciale comme de l'hôpital. En fait, ce fut la même définition pour les deux : un bâtiment construit au milieu d'un vaste terrain et entouré de milliers d'espaces de stationnement.



Carrefour Laval, 1974



Hôpital Cité de la Santé, 1978

Le centre commercial Carrefour Laval et le nouvel hôpital Cité de la Santé, construits à moins de 3 kilomètres l'un de l'autre le long de l'autoroute 440 et inaugurés à tout juste quatre années d'intervalle, en offrent une parfaite illustration.

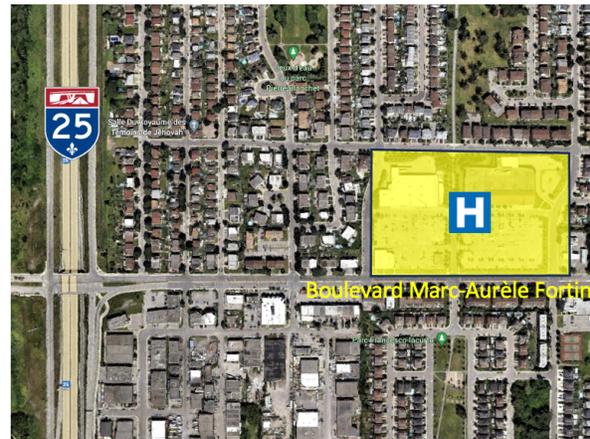
Il ne faut pas croire que ce changement de modèle fut sans conséquences au niveau des profils de mobilité. En 1993, alors que la mobilité automobile de la population avait déjà énormément progressé, 38 % des gens se rendaient à l'hôpital Notre-Dame à pied ou en transport collectif, contre à peine 9 % à la Cité de la Santé.

La saga de l'Hôtel-Dieu

Le plus âgés se souviendront peut-être de la saga du déménagement de l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, au début des années 1990.



Hôpital Hôtel-Dieu



Localisation envisagée à Rivière-des-Prairies

On devait cette idée au très dynamique ministre de la Santé Marc-Yvan Côté (1989-1993). Dans ses fonctions antérieures de ministre des Transports (1985-1989) au sein du gouvernement Bourassa, il s'était fait ardent promoteur, sans succès, de la construction d'un nouveau pont dans l'axe de l'A-25. Son idée de déménager l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies fut pour lui une autre façon de démontrer la nécessité du nouveau pont. Cette saga prit fin en janvier 1994, sur décision du nouveau premier ministre Daniel Johnson.

L'idée était de favoriser le développement du quartier Rivière-des-Prairies ainsi que de l'Est de l'île de Laval. On remarqua d'ailleurs un nombre extraordinairement élevé de transactions foncières portant sur les terres agricoles de Laval Est : à l'évidence, certains plaçaient leurs billes dans l'attente d'un développement résidentiel s'annonçant juteux.

On pourra me rétorquer que l'Hôtel-Dieu est aujourd'hui fermé en tant qu'hôpital et que le pont de l'A-25 a bel et bien été construit. Je répondrai que c'est une autre histoire.

Hôpital Le Gardeur à Terrebonne

Dans les années 1990, la forte croissance démographique de la région Lanaudière a fini par déborder la capacité du petit hôpital Le Gardeur situé à Repentigny, au cœur d'un quartier résidentiel ne permettant aucune extension. C'est là que la construction d'un nouvel hôpital s'imposait, pas à Rivière-des-Prairies. En 1998, Québec choisit de le localiser à Terrebonne. Il fut inauguré en 2005.



Hôpital Le Gardeur, 2005



Agrandissement présentement en construction

L'hôpital fut construit en plein champs, au croisement de deux autoroutes, l'A-40 et l'A-640. Le modèle de la Cité de la Santé fut repris : l'hôpital allait être situé au milieu d'un vaste terrain et entouré de plus d'un millier d'espaces de stationnement. Je me souviens du débat qui eut cours à l'époque :

« Mais pourquoi le ministère de la Santé construit-il un hôpital en plein champs, sans qu'aucune habitation ni autre immeuble ne soient présents à moins d'un kilomètre ? »

« Ne vous inquiétez pas : le développement suivra » de rétorquer Québec.

De fait, le « développement » a suivi. C'est même aujourd'hui le secteur de Terrebonne où la construction résidentielle est la plus dynamique. De là à dire qu'en toute conscience, le ministère de la Santé a utilisé sa capacité d'investissement pour susciter une nouvelle vague d'étalement urbain au sein de la région métropolitaine, il n'y a qu'un pas.

Remarquons que disposer d'un immense terrain (14 hectares) permet d'agrandir sur place, comme c'est le cas par le biais de cette nouvelle aile haute de 12 étages. Ce nouveau bâtiment réduit toutefois la quantité des espaces de stationnement disponibles : pas de problème, il suffit de les remplacer par la construction d'un stationnement étagé.

Hôpitaux des villes centres

Il serait malhonnête de ne pas souligner l'immense effort de Québec visant à rénover sur place les hôpitaux des villes centres. À Montréal, on parle du CHUM, du CUSM, de Sainte-Justine, du Jewish, bientôt de Maisonneuve-Rosemont. À Québec, c'est l'Hôtel-Dieu et l'Enfant-Jésus qui sont simultanément agrandis et reconstruits dans le quartier Limoilou.

Encore qu'avec le CHUM, on l'a échappé belle. Le premier ministre Jean Charest était partisan d'une forme « campus de la santé », à l'américaine quoi ! campus qui aurait pris place dans la très vaste cour de triage d'Outremont. Son ministre de la Santé, Philippe Couillard, a soutenu qu'un hôpital du 21^e siècle pouvait tout à fait être construit sur 22 étages, compte-tenu de l'exiguïté du site, en plein cœur de la ville. Heureusement que c'est lui qui a emporté la mise. Car prenant pour acquis que jamais l'Université de Montréal ne serait revenue au centre-ville, encore moins sur le site de l'ancien hôpital Saint-Luc, on n'imagine pas, en l'absence du CHUM et de son centre de recherche, l'état de délabrement dans lequel le quartier en cause se retrouverait aujourd'hui.

Hôpital Vaudreuil-Soulanges

À Vaudreuil-Soulanges, le ministère de la Santé est revenu à ses vieilles amours : construire un nouvel hôpital en plein champs, au croisement de deux autoroutes, l'A-30 et l'A-40 cette fois-ci.



Localisation de l'hôpital Vaudreuil-Soulanges

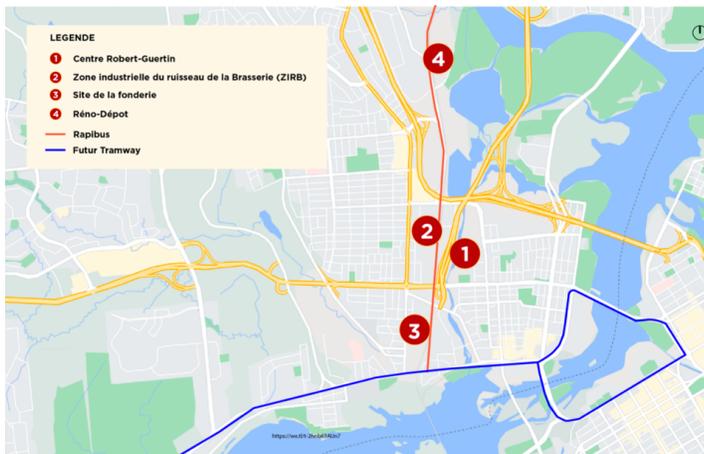
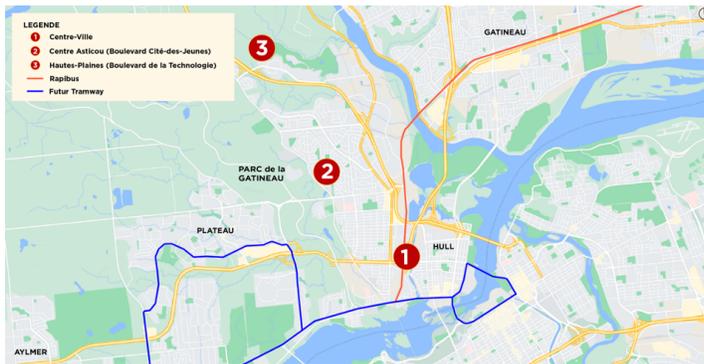
Hôpital Vaudreuil-Soulanges

Vous commencez à être familiers du modèle : l'hôpital occupe le milieu d'un vaste terrain et est entouré de près de 2 000 espaces de stationnement.

Depuis l'entrée en vigueur du PMAD, la CMM a bloqué toute tentative de dézonage agricole. Elle ne pouvait cependant rien contre une volonté du Gouvernement du Québec. Les seuls dézonages intervenus en région métropolitaine depuis le 1^e janvier 2012, au nombre de quatre, furent fait d'autorité par Québec. Dont celui-ci, portant sur 24 hectares. Que notre gouvernement ne ferait-il pas pour « *favoriser le développement de toutes les régions du Québec* » !

Je fais le pari qu'un jour pas si lointain, la ligne REM de l'Ouest sera prolongée sur le territoire de Vaudreuil, à la faveur de la reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes. Que l'on ait alors la décence de faire de l'hôpital Vaudreuil-Soulanges sa station terminus.

Enjeu du nouvel hôpital de Gatineau



Un débat est en cours à Gatineau concernant la construction d'un nouvel hôpital. Pour faire simple, les acteurs locaux souhaiteraient qu'il soit construit au centre-ville, alors que le ministère de la Santé serait tenté par une localisation périphérique.

La première image¹ ci-contre illustre les deux localisations envisagées par Québec (points 2 et 3), loin du rapidibus (ligne orange) et du tracé du futur tramway souhaité (ligne bleue). Le point 1 de la première image se décline en quatre options, illustrées à la seconde image. Les terrains correspondant à ces localisations font tous entre 5 et 7 hectares, une superficie suffisante pour construire l'hôpital... à la condition que les presque 2 000 espaces de stationnement prévus soient construits en sous-sol.

L'esquisse de la troisième image correspond à la localisation 1 de la seconde image.

Mot de la fin

Le printemps dernier, j'ai présenté une conférence au campus Terrebonne du CÉGEP de Lanaudière. Magnifique immeuble, flambant

neuf... à ceci près qu'il est construit en pleine zone industrielle jouxtant l'autoroute 640. J'ai posé la question à l'assistance : pratiquement tous les étudiants y viennent en auto.

Quand le Gouvernement du Québec cessera-t-il d'utiliser sa capacité d'investissement dans les grands équipements collectifs pour alimenter à la fois la motorisation de masse et l'étalement urbain ? Prochaine réponse attendue : le nouvel hôpital de Gatineau.

¹ Sources : (1) Firma d'urbanisme BC2, *Futur centre hospitalier affilié universitaire de l'Outaouais : Pour une localisation cohérente au centre-ville de Gatineau* 24 octobre 2023 ; (2) Firma d'architecture NEUF, *Nouveau centre universitaire hospitalier de l'Outaouais*, 13 janvier 2022.